



54 LOGEMENTS POUR AÎNÉS ET FAMILLES À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

(GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, le 5 mai 2016) - La Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a tenu, le 4 mai dernier, une première séance d'information pour présenter l'état d'avancement du projet de résidences abordables pour aînés et familles dans le secteur de Pointe-au-Chêne. Au total, plus de 60 personnes sont venues assister à cette séance avec les membres du conseil, l'administration et le promoteur du projet.

Le Projet

M. Camille Agha, le promoteur du projet, a expliqué comment il entend intégrer deux bâtiments de 27 logements chacun dans son projet de développement résidentiel à Pointe-au-Chêne, situé juste à l'ouest du Séminaire du Sacré-Cœur. En plus de créer 54 logements abordables, il prévoit le développement d'une quarantaine de maisons de ville offertes en condo et d'une dizaine de maisons dites traditionnelles.

De son côté, Dominic Beaulieu, directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et environnement de Grenville-sur-la-Rouge, a présenté les estimations d'impact fiscal du projet. À lui seul, le projet de construction de 54 résidences subventionnées apporterait environs 60 000\$ en revenus de taxes foncières. En fonction de l'ampleur préconisée par le promoteur, les autres résidences devraient rapporter un total de 100 000\$ en revenus additionnels. M. Beaulieu a d'ailleurs mentionné que le chemin pour le projet est à la charge du promoteur et qu'il s'est engagé à construire, à payer et à remettre à la communauté les terrains et les infrastructures d'égout et d'eau potable pour les résidences afin d'aider la Municipalité à compléter sa participation financière à ce projet communautaire.

Le directeur général de la municipalité, M. Jean-François Bertrand, a présenté les grandes lignes du programme d'Accès-Logis. Ce programme prévoit, entre autres, une contribution de la Société d'habitation du Québec pour couvrir la moitié des coûts de construction et ainsi réduire le montant des loyers du projet. Le conseil municipal songe à y participer avec une contribution pouvant atteindre 500 000 \$ en vertu d'un règlement d'emprunt qui a été autorisé le mois dernier afin de permettre le dépôt du projet auprès de la SHQ. Le remboursement d'un tel emprunt serait absorbé par les taxes générées par le projet lui-même et n'aurait pas d'incidence sur les contribuables. « Il n'y a pas de projet concret tant que la participation de la SHQ ne sera pas confirmée. Le règlement d'emprunt du mois d'avril était simplement une formalité permettant à M. Agha de présenter son projet à la SHQ pour considération », souligne pour sa part M. Bertrand.

Historique

Daniel Gauthier, président du comité de développement social au conseil municipal, a expliqué les réflexions et les études qui démontrent clairement le besoin de soutenir les aînés et les familles. « Ce n'est pas juste nous. Tout le monde s'entend pour dire que le développement de nos communautés passe en bonne partie par la rétention des personnes âgées et l'attraction des jeunes familles. La disponibilité de logements accessibles en est un facteur clé », mentionne M. Gauthier. Michel Perreault du comité de développement économique a suggéré que le projet était peut-être l'étincelle qui amènerait d'autre développement à la Municipalité.

À la période des questions, il a été réitéré que selon les termes du programme Accèslogis, c'est un organisme à but non lucratif qui deviendra propriétaire du bâtiment et s'occupera de louer les logements et percevoir les loyers. C'est lui, et non la municipalité, qui sera responsable de rembourser l'hypothèque sur l'investissement privé du promoteur. Interpellé par les participants, le maire John Saywell s'est engagé au nom du conseil en assurant que la communauté aura l'occasion de donner son aval au projet, ou l'arrêter, avant que la Municipalité s'engage de façon définitive. « La municipalité ne contractera pas d'emprunt tant que le projet ne sera pas approuvé par la SHQ et que nous ne saurons pas exactement toutes les modalités du projet. La communauté aura le dernier mot. » Le conseil espère avoir des nouvelles définitives bientôt pour pouvoir prendre des décisions officielles dès cet automne.

POUR INFORMATION :

Jean-François Bertrand, DG: 819 242-8762; 3128

John Saywell, Maire : 514 603-2320